

Déclaration de votre préférence linguistique

Chaque travailleur du Secteur non-marchand fédéral est affilié au plan de pension complémentaire du secteur. Le plan de pension travaille avec un compte d'épargne-pension sur lequel des cotisations sont versées.

Pour gérer les comptes d'épargne-pension, le secteur a fondé le Fonds de pension du secteur non-marchand fédéral. Ce fonds de pension est géré de manière paritaire par des représentants des employeurs et des travailleurs et est placé sous le contrôle du gouvernement fédéral et de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Que devez-vous faire?

Si vous travaillez dans un établissement ayant son siège dans la Région de Bruxelles-Capitale ou dans une commune à facilités, vous pouvez demander de recevoir tous les documents du Fonds de pension du secteur non-marchand fédéral dans une autre langue. Il suffit de compléter ce formulaire et de nous le retourner.

À compléter par vous (en majuscules svp)

Vos données:

Prénom et nom: _____

Numéro de registre national: _ _ _ _ _ (repris au verso de la carte d'identité)

Date de naissance: _ _ / _ _ / _ _ _ _ (jour/mois/année)

Votre choix linguistique:

- Néerlandais
 Français

Signature: _____

Date: _ _ / _ _ / _ _ _ _

Renvoyez le formulaire au:

Fonds de pension du secteur non-marchand fédéral
 Boîte postale 33- 2980 Zoersel